

[Accueil](#) > ... > [Formation, Réseaux Judiciaires Et Agences](#) > [Formation Des Professionnels de La Justice](#) [Systèmes Nationaux de Formation](#) > Formation initiale des avocats dans l'Union européenne

Formation initiale des avocats dans l'Union européenne

La présente section présente le programme de formation initiale destiné aux avocats dans les États membres de l'UE: conditions d'admission, objectifs et contenu, durée et organisation, évaluation finale.

Les avocats et juristes jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre pratique du droit de l'Union dans de nombreuses procédures judiciaires, qu'elles soient nationales ou transfrontières, en matière civile, familiale, administrative ou pénale. Il leur appartient également de soulever des questions de droit de l'Union dans des situations juridiques spécifiques.

La formation initiale, destinée aux futurs avocats ou aux avocats récemment nommés, doit comprendre:

- l'acquisition des bases du système juridique et de la culture juridique de l'UE, permettant de mieux comprendre le rôle du droit de l'UE dans les systèmes juridiques nationaux;
- l'acquis en matière d'état de droit;
- des informations sur leur rôle de praticiens de la justice européenne.

Dernière mise à jour: 22/09/2022

Cette page est gérée par la Commission européenne. Les informations qui y figurent ne reflètent pas nécessairement la position officielle de la Commission européenne. Celle-ci décline toute responsabilité vis-à-vis des informations ou des données contenues ou auxquelles il est fait référence dans le présent document. Veuillez consulter l'avis juridique pour connaître les règles de droits d'auteur applicables aux pages européennes.